

ACTH (Adreno CorticoTropic Hormone)



Données techniques

Conseils patients / Conseils officinal

Résultats et normes



Données Techniques

Définition

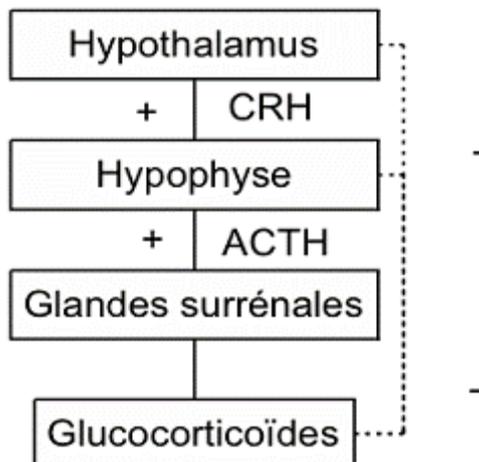
L'hormone corticotrope ou ACTH est une hormone polypeptidique, principalement sécrétée par les cellules corticotropes du lobe antérieur de l'hypophyse et qui stimule la glande corticosurrénale pour la production des glucocorticoïdes (cortisol).

Sa synthèse est rétroinhibée par les glucocorticoïdes, naturels ou de synthèse (Cf schéma).

Méthode

Dosage difficile (laboratoires spécialisés) car composé fragile.

Sang à recueillir sur tube réfrigéré avec centrifugation immédiate puis congélation.



Indications

- Suspicion de syndrome de Cushing (hypercortisolisme avec obésité faciotronculaire, atrophie musculaire et cutanée, hypertension artérielle, aménorrhée,...) ;
- Suspicion d'insuffisance surrénalienne lente (maladie d'Addison), centrale

INFORMATIONS DE PUBLICATION

Source : Médecin des Hôpitaux - Praticien Hospitalier ; Urgences médico-chirurgicales et judiciaires, SMUR; Hôtel-Dieu-Cochin (Paris); Université Paris Descartes

Créé le : 10/10/2008 | Mis à jour le : 18/03/2010

(anomalie hypophysaire) ou post-corticothérapie ;



Conseils patients / Conseil officinal

Préparation à l'examen

- Souvent couplé au dosage du cortisol ;
- Pas d'effort, stress ou alcool avant l'examen : il faut en particulier éviter tout effort physique avant le prélèvement (augmenterait faussement le résultat) ;
- Prélèvement entre 6 et 8H du matin (ACTH au plus haut).

Conditions de l'examen

- Dans un laboratoire d'analyses de biologie médicale (LABM) spécialisé;
- Prise de sang veineux (au pli du coude en général) ;
- Un patch d'Emla (lidocaïne + prilocaïne) peut être appliqué 1 heure avant sur les 2 plis du coude ;
- Centrifugation sur place ou congélation si délai de dosage ;

Les résultats ne sont pas disponibles immédiatement mais envoyés au médecin



Résultats et Normes

Normes

<50 pg/mL (<10 pmol/L)

Date de création et de mise en ligne de la fiche : 10-10-2008.

Les éléments d'informations et conseils qui y figurent sont d'ordre général et ne sont pas exhaustifs. Ils ne peuvent se substituer au diagnostic et aux conseils du pharmacien adaptés à la situation du patient. Le pharmacien est entièrement responsable de l'usage et des interprétations qu'il fait des informations qu'il consulte et des conseils qu'il en déduit ou des actes qu'il effectue. En conséquence, l'utilisateur des fiches s'interdit de mettre OCP et l'auteur en cause pour un litige qui serait né de l'exploitation de ces éléments d'information et conseils.

© OCP - 2010

INFORMATIONS DE PUBLICATION

Source : Médecin des Hôpitaux - Praticien Hospitalier ; Urgences médico-chirurgicales et judiciaires, SMUR; Hôtel-Dieu-Cochin (Paris); Université Paris Descartes

Créé le : 10/10/2008 | Mis à jour le : 18/03/2010